



Combien demander lors de la négociation de départ

Par Inès, le 13/12/2009 à 19:32

Bonjour,
Mon entreprise a décidé de se séparer de moi. Cependant il n'y a pas de motifs réels justifiant ce licenciement. Je n'ai commis ni faute grave, ni faute lourde. Certes des erreurs mais rien ayant entravé le bon fonctionnement du service. Ce licenciement intervient car ma chef ne me supporte pas et veut que la place soit libérée pour choisir quelqu'un d'autre.
Les RH doivent me faire une proposition de "sortie" la semaine prochaine. J'ai des preuves que ma chef s'est mal comporté et qu'il n'y a rien de tangible à me reprocher.
J'aimerais savoir combien je peux légitimement demander. J'ai deux ans d'ancienneté. Je suis d'accord pour partir sans grabuges ni poursuites si le chèque est intéressant.
Merci